

CHAMPNIERS

● ● ● mag' ● ● ●

QR Code Apple



QR Code Android



**MA NOUVELLE
APPLICATION
COMMUNALE**



DOSSIER DU MAG

Le budget 2021 : Maîtrise des dépenses courantes, stabilité fiscale et investissements autofinancés

CITOYENNETÉ

Bourse à la réussite

.....

SOLIDARITÉ

OMEGA, le dispositif de médiation sociale

.....

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Plan d'action « Cœur de Bourg »

SOMMAIRE

Ma mairie en poche.



Jardin du souvenir



Fête de la Musique

EDITO	3		
CITOYENNETÉ	4	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	22
La bourse à la réussite		Nouveau au marché	
Ma mairie en poche		Modification du Plan Local d'Urbanisme - PLU	
Elections 2021, les dimanches 13 et 20 juin		DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	23
Rythmes scolaires		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	24
SOLIDARITÉ	7	Projet d'aménagement de la place de l'église	
Inscription sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)		Un terrain de Bike Cross pour les amateurs de sensations fortes	
OMEGA, le dispositif de médiation sociale		Réalisation d'un cheminement doux dans la rue des Cerisiers	
3 QUESTIONS À...	8	Jardin du Souvenir	
DOSSIER DU MAG	9	L'entretien des chemins ruraux	
Le budget primitif 2021		Démarche éco-responsable, Champniers s'engage	
Les principaux ratios caractérisant la situation financière de Champniers		Nids de frelons asiatiques	
Le budget 2021 : les chiffres repères		ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS	27
Le budget de fonctionnement 2021		LOGELIA	27
Le budget d'investissement 2021		37 logements neufs à louer	
TEMPS FORTS	14	JARDIN PRÊTÉ, JARDIN CULTIVÉ	27
Pour les aînés et en soutien au commerce de proximité		GRANDANGOULEME	28
La ville aime ses artistes		Compostage	
Samedi, j'peux pas, j'ai marché à Champniers !		INITIATIVE	29
Téléthon 2020		Les professionnels de santé	
PORTFOLIO	16	AGENDA	30
VIE DE LA CITÉ	18	CONTACTER	31
L'actu de la culture			
« Faites le mur »			
Les lectures imagées			
Subventions aux associations			
Les manifestations sportives et associatives			



Chères Chaniéraudes, chers Chaniérauds,

En raison du contexte sanitaire, que nous connaissons depuis un an, la gestion des affaires publiques est devenue beaucoup plus compliquée mais, je vous rassure, cela n'entame ni notre persévérance ni notre engagement à travailler à votre service.

Ces circonstances particulières nous poussent en effet à l'adaptation, à l'imagination, à la flexibilité. C'est en ce sens que vos élus, et nos services, œuvrent quotidiennement depuis juin dernier, même s'il est vrai, que toutes les activités et manifestations se trouvent très impactées par la crise sanitaire. Nous travaillons, en cultivant naturellement des valeurs de solidarité, d'écoute et d'attachement au lien intergénérationnel, entre autres, en amenant nos aînés sans solution de transport vers le centre de vaccination anti-Covid ou en poursuivant notre veille téléphonique auprès des plus fragiles.

En adéquation avec les orientations budgétaires, le budget 2021 a été approuvé le 3 février et atteint un montant global de 8 M€. Il se définit par une maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement et un maintien de la qualité du service rendu au quotidien, dans nos écoles, nos structures d'accueils, nos équipements sportifs et culturels, mais aussi par un engagement à entretenir et valoriser le patrimoine municipal tout en conservant les taux de nos taxes. Par ailleurs, nous maintenons également le niveau des subventions allouées à nos associations en espérant qu'elles retrouvent rapidement un mode de fonctionnement normal.

Le budget d'investissement est, quant à lui, largement autofinancé et permettra d'engager des opérations significatives mettant en avant notre souhait de privilégier la proximité, la multiplicité des services et la qualité de l'accueil. Pour exemple, afin de privilégier le développement économique au cœur du bourg, la place de l'église sera réaménagée en vue de favoriser l'installation de commerces traditionnels et pour dynamiser, plus encore, notre marché hebdomadaire. Aussi, nous restructurerons la rue des cerisiers, qui va de Lansac au nouveau giratoire du Barreau et nous y intégrerons une voie douce pour renforcer la sécurité des usagers. Un jardin du souvenir sera également créé en lien avec les associations d'anciens combattants. Il permettra de disposer d'un lieu dédié au devoir de mémoire, approprié aux cérémonies officielles et à l'accueil des familles endeuillées.

Toujours dans la difficulté que nous connaissons tous à pouvoir nous projeter dans l'après Covid, soyez assurés que vos élus municipaux travaillent avec constance et ambition pour vous et notre commune.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons une bonne lecture de ce magazine de printemps 2021 !

Michaël LAVILLE,
Votre Maire



La bourse à la réussite

Pour encourager les 16/20 ans, la ville souhaite récompenser les Chaniérauds les plus méritants de l'année scolaire et sportive 2020/2021.



**Votre adjointe
aux affaires scolaires
et aux familles,
Karine Lebert**



- Vous obtenez un examen du CAP au BAC avec mention « Bien » ou « Très Bien » ;
- Vous êtes sportif et gagnant d'un titre départemental, régional ou national ;

Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie au **05 45 69 88 98**.

Nous vous renseignerons sur les modalités et les justificatifs à fournir.

Nous aurons l'occasion de vous féliciter lors de la cérémonie de remise des récompenses qui sera organisée début septembre 2021.

BOURSE A LA REUSSITE ●●●
SCOLARITE / SPORT, la mention vous offre un coup de pouce

MENTION BIEN
TITRE REGIONAL
50 € offerts*

MENTION TRES BIEN
TITRE NATIONAL
100 € offerts*

**en chèques Cadhoc'*

Découvrez la nouvelle application mobile de **CHAMPNIERS**

Infos et alertes, votre mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Travaux
- Actualités
- Evénements
- Alertes

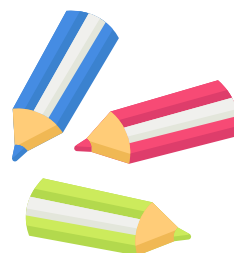


Retrouvez toute l'information municipale sur votre smartphone

Ma mairie en poche.

Téléchargez
gratuitement
**Ma mairie
en poche**
puis sélectionner
Champniers

Disponible sur et



Actuellement et depuis 2013, les enfants de la commune vont à l'école 4 jours ½ par semaine.

Conçu dans l'intérêt de l'enfant, le projet éducatif de territoire (PEDT) permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions pour respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Tous les 3 ans, dans le cadre du renouvellement du PEDT, un comité de suivi réfléchit aux projets éducatifs, de loisirs pour les enfants ainsi qu'à l'organisation d'un rythme scolaire, périscolaire et extrascolaire.

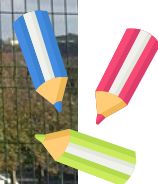
La municipalité a souhaité mener à bien cette réflexion en concertation avec tous les acteurs :

En premier lieu, un questionnaire (élaboré par un groupe de travail composé des associations de parents d'élèves) a permis de recueillir l'avis des parents.

70 % des familles ont participé au sondage. Il en ressort que 56 % des votants sont favorables à un retour aux 4 jours. Le bien-être de l'enfant et l'organisation familiale ont principalement motivé ce choix.

A l'occasion des conseils d'écoles, les représentants des parents d'élèves et la majorité des enseignants se sont positionnés pour un retour à 4 jours. Afin de respecter leurs choix, les élus se sont exprimés également en ce sens.

En avril, la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale), instance compétente, statuera afin de rendre sa décision définitive sur les prochains rythmes scolaires.





Inscription sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le travail sur notre PCS se poursuit. Ce document permet de se préparer à la gestion de crise et de répondre à tout état d'urgence (risques naturels, sanitaires ou technologiques).

Si vous êtes une personne vulnérable (isolée, malentendante, non-voyante, personne à mobilité réduite...), faites-vous connaître auprès des services municipaux afin d'être inscrite sur les registres.

Cette démarche nécessite une autorisation de votre part.

Contactez Murielle Lacroix au 05 45 69 77 08 ou au 05 45 69 88 98.

Nous vous invitons également à télécharger l'application « Ma mairie en poche ». Vous serez alors alertés en temps réel par notification en cas de risques avérés.



**Votre adjointe
aux solidarités
et vice-présidente
du CCAS,
Isabelle
Goyaud**

OMEGA, le dispositif de médiation sociale

Michaël Laville, *maire*,
Joëlle Averlan,
*conseillère déléguée aux
affaires intercommunales*,
René Jacquinet, *directeur
général des services*,
Murielle Lacroix,
secrétaire du CCAS,
ont rencontré
Anne-Marie Terrade
et Cédric Jegou,
*respectivement présidente
et directeur d'OMEGA*.



Au travers de ses médiateurs, OMEGA intervient pour apaiser les tensions relationnelles et pour trouver des solutions à des situations très différentes qu'elles soient conflictuelles, d'isolement ou de précarité. Un partenariat entre la commune et OMEGA permet aux Chaniérauds de solliciter l'association.



- Vous avez un différend avec votre voisin ? (nuisances sonores, dégradations, incompréhensions...)
- Vous rencontrez des difficultés pour payer vos factures d'eau, d'électricité, de gaz ?
- Vous avez besoin de soutien dans vos démarches administratives ?

Pour demander l'intervention d'OMEGA, contactez le **05 45 38 69 83**. Les médiateurs se tiennent à votre disposition.

Pour plus d'informations, retrouvez l'association sur <http://www.omega16.net/>.



3 questions à...

Yann Compagnon, votre adjoint aux ressources



Quel est votre parcours ?

Natif d'une commune voisine de Champniers, j'ai essentiellement résidé en Charente durant ma jeunesse avant de partir, à l'âge de 27 ans, comme comptable à Paris.

Impliqué dans le sport depuis mon plus jeune âge, et notamment dans l'univers du football de façon intensive, je me suis engagé dans le tissu associatif communal, dès mon retour de la capitale, il y a tout juste 20 ans.

J'ai pu m'investir au sein de l'étoile sportive de Champniers en qualité d'entraîneur-joueur durant huit saisons et partager des moments forts de la vie du club. Ainsi, j'ai pu développer les relations humaines et recenser les besoins en matière d'infrastructure sportive.

Sans ancrage politique, ma connaissance des acteurs locaux m'a permis de m'impliquer dans l'action municipale en tant qu'adjoint aux sports en 2009, avec pour principal objectif, le développement des activités sportives et la création du complexe sportif, projet co-conduit avec Michaël Laville qui nous a soudé.

Tout en conservant mon métier de contrôleur de gestion au sein d'un groupe national de protection sociale, j'ai pris de nouvelles fonctions au cours d'un second mandat comme premier adjoint aux finances et en responsabilité du personnel, tout en conservant le sport et la communication.

Pourquoi avez-vous voulu vous engager ?

Avant de m'investir pour un troisième mandat, j'ai pris le temps d'analyser ces années à servir les Chaniérais et il m'est apparu comme une évidence de continuer. J'ai ce besoin de me sentir utile, d'être dans l'action et désormais de faire partager mon expérience d'élu communal à notre nouvelle équipe.

Ce partage entre vie professionnelle et mandat local est très enrichissant. Ces deux activités, qui sont complémentaires et source d'équilibre, me permettent chaque jour, d'élargir mon champ de connaissances et de compétences.

Travailler avec Michaël avec qui je partage les mêmes valeurs, entouré d'une équipe mature, investie et aux compétences multiples, n'a fait qu'amplifier mon envie de poursuivre l'aventure.

Quelles sont vos ambitions pour la commune, votre rôle au sein de l'équipe ?

Je souhaite conserver cette proximité avec les administrés, rester à leur écoute, être digne de la confiance qu'ils nous ont donné en étant responsable, engagé, transparent et en respectant nos promesses de campagne. Il est également important que notre commune, qui est incontournable dans le paysage de l'agglomération, soit reconnue et entendue dans les débats à l'échelle inter-communale.

Plus précisément dans mon secteur, je continuerai de veiller sur les finances locales comme le « lait sur le feu » en vous assurant de l'engagement sans faille de l'ensemble du personnel municipal. Mes priorités consisteront à rester très attentif aux besoins des habitants, rigoureux et garant des dépenses publiques en proposant la meilleure qualité de service au meilleur coût, en activant au minimum le levier de la fiscalité et en maintenant un niveau important d'investissement.

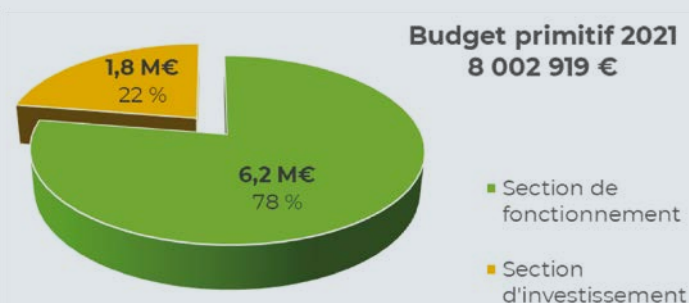
Le budget primitif 2021

Un budget alliant maîtrise des dépenses courantes, stabilité fiscale et des investissements autofinancés.

Comme annoncé dans la dernière édition de votre Champniers Mag', le budget primitif 2021 a été voté par le conseil municipal dès le début du mois de février, permettant ainsi d'engager au plus tôt les différents projets de la municipalité.

Ce budget primitif s'établit à la somme de 8 M€, se répartissant à hauteur de 6,2 M€ en section de fonctionnement et de 1,8 M€ en section d'investissement. Notons que le montant global ne prend pas en compte les restes à réaliser 2020 qui seront intégrés lors du vote des comptes administratifs fin mars 2021.

Fidèle aux orientations et ambitions affichées, le budget de fonctionnement se caractérise par un encadrement de l'évolution des dépenses de fonctionnement (+1,73 % par rapport au BP 2020), une stabilité des taux d'imposition des ménages et un fort autofinancement (1,6 M€) qui permet d'investir sans recourir à l'emprunt.



3 ratios clés

justifiant la bonne santé financière de la ville

0,86 M€

Epargne nette

C'est la différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement, remboursement de la dette compris. Elle témoigne de la capacité de la commune à dégager des marges de manœuvre financières pour investir.

4,39 M€

Maîtrise de l'endettement

Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de la dette est de 4,39 M€, soit 833 €/habitant.

3,5 ans

La capacité de désendettement est excellente

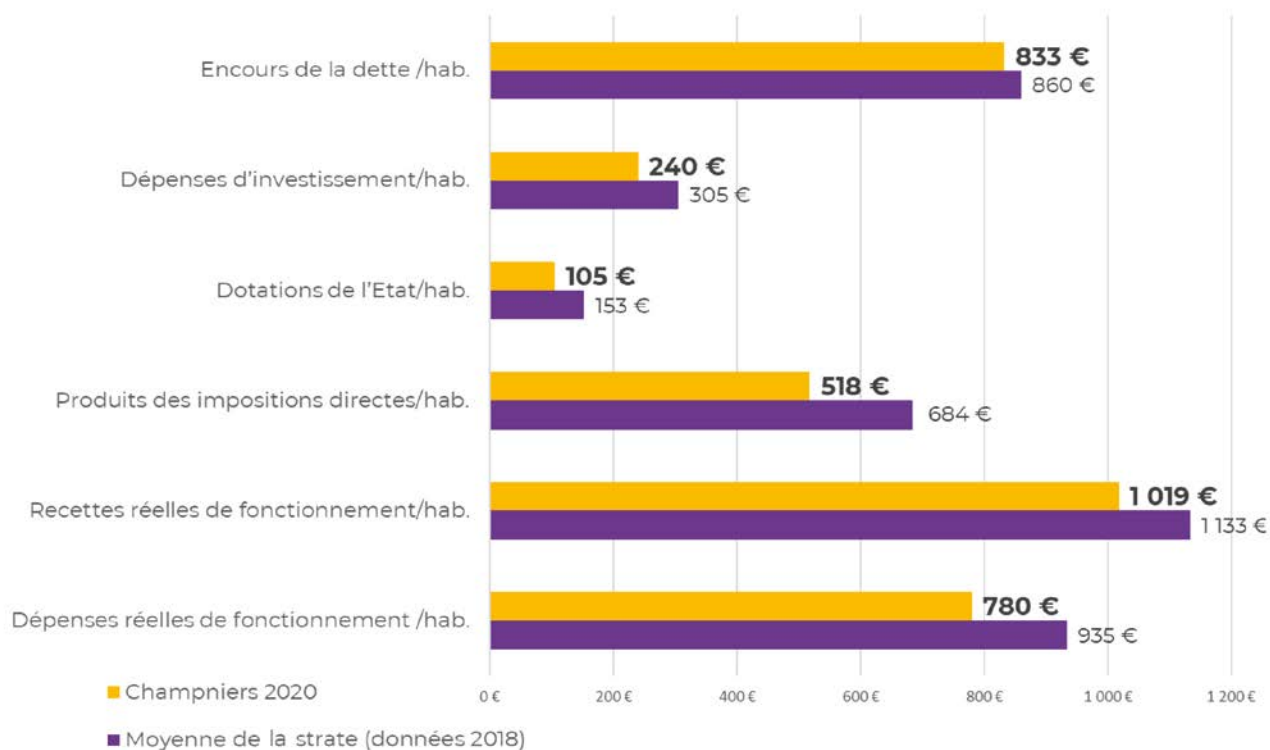
Ce chiffre signifie que la commune peut rembourser sa dette avec son épargne en 3,5 ans, le seuil d'alerte étant compris entre 12 et 14 ans.



Les principaux ratios caractérisant la situation financière de Champniers

Comparaison avec les communes de taille équivalente (valeur 2020) :

- Les dépenses de fonctionnement par habitant (780 €) sont inférieures à celles des communes de taille comparable (935 €). Il en est de même pour les recettes qui s'établissent à 1 019 € par habitant contre 1 133 € en moyenne.
Parmi les recettes, les impôts des ménages (518 €) sont plus faibles que la moyenne (684 €), et la dotation globale de fonctionnement (dotation versée par l'Etat aux collectivités afin de compenser les compétences transférées) est également moins élevée (105 €/habitant contre 153 €/habitant en moyenne).
- De la même façon les dépenses d'investissement de la commune se trouvent inférieures à celles de la moyenne (240 €/habitant contre 305 € en moyenne).
- Enfin, l'encours de la dette par habitant est aussi inférieur aux moyennes observées (833 €/habitant contre 860 € en moyenne).





Le budget 2021 : les chiffres repères

Le Budget 2021 atteint 8 002 919 €

Budget de
fonctionnement



6 204 360 €

Dépenses réelles de
fonctionnement par habitant



875 €

Effectifs agents 2021
58 titulaires - 5 stagiaires
2 contractuels - 2 apprentis



Soit,

57 à temps complet
10 à temps non complet

Budget
d'investissement



1 798 559 €

**La part communale des
taux d'imposition**



**Taxe d'habitation supprimée, sur la
résidence principale, par décision
gouvernementale**

Extinction progressive jusqu'en 2023 pour
20% des ménages restant assujettis

Dépenses directes
d'équipement/hab.



235 €

Dette de la commune
(valeur au 1^{er} janvier 2021)



4 390 000 €

Capacité de
désendettement
(valeur 2020)



3,5 ans

La dette par habitant
(valeur 2020)



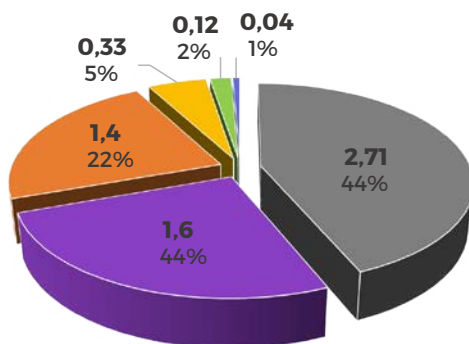
833 €



Le budget de fonctionnement 2021

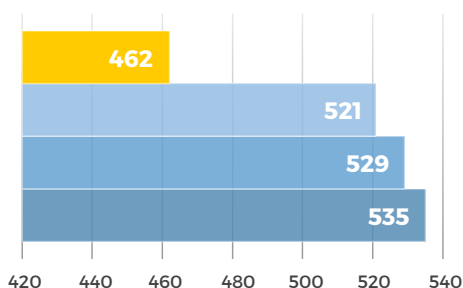
Le budget de fonctionnement 2021 se chiffre à 6,2 M€.

Dépenses de fonctionnement (en M€)



- Charges de personnel
- Autofinancement
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Autres charges

Charges de personnel/habitant (données 2019 - source DGFiP)



- Champniers
- Communes du département
- Communes de la région
- Niveau national



Aménagements urbains, voirie, environnement, bâtiments, patrimoine, espaces publics

1 324 713€
soit 252€/hab



Dépenses régaliennes (sécurité, Administration générale, état civil, élections, assemblées, cimetière)

904 539€
soit 172€/hab



Enseignement éducation

814 830€
soit 155€/hab



Crèches et garderie famille

411 770€
soit 78€/hab



Jeunesse et sports

647 143€
soit 123€/hab



Opérations non ventilables (financières et comptables, impôts et taxes, dette)

256 545€
soit 49€/hab



Culture

207 210€
soit 39€/hab



Solidarité

41 050€
soit 8€/hab

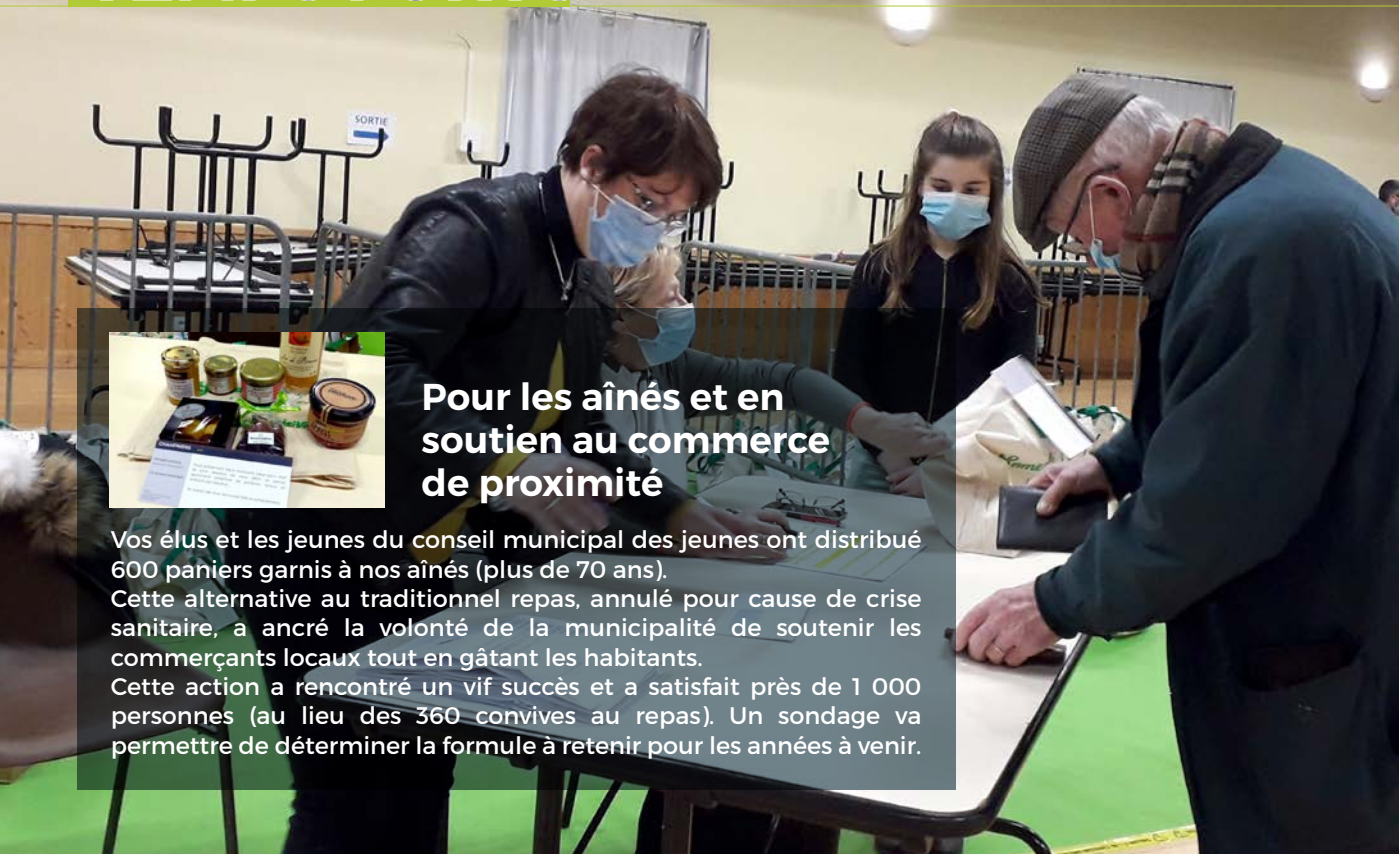


Le budget d'investissement 2021

- D'un montant global de 1,8 M€, le budget d'investissement est équilibré par l'autofinancement (1,6 M€), par la taxe d'aménagement (0,1 M€) et par le fonds de compensation de TVA (FCTVA) (0,1 M€) récupéré par la commune sur les investissements.
- Les dépenses d'investissement s'établissent à 1 246 660 € ;
- L'amortissement de la dette en capital : 400 000 € ;
- Travaux en régie et reprises de subventions : 141 000 €.



TEMPS FORTS



Pour les aînés et en soutien au commerce de proximité

Vos élus et les jeunes du conseil municipal des jeunes ont distribué 600 paniers garnis à nos aînés (plus de 70 ans). Cette alternative au traditionnel repas, annulé pour cause de crise sanitaire, a ancré la volonté de la municipalité de soutenir les commerçants locaux tout en gâtant les habitants. Cette action a rencontré un vif succès et a satisfait près de 1 000 personnes (au lieu des 360 convives au repas). Un sondage va permettre de déterminer la formule à retenir pour les années à venir.

La ville aime ses artistes

En soutien au monde culturel et aux artistes locaux, la ville se dote désormais d'une enveloppe annuelle pour l'acquisition d'œuvres afin d'enrichir la collection communale. Ce fut le cas en début d'année avec l'achat d'un tableau de Philippe Vigier, artiste peintre chaniéraud qui a exposé en septembre dernier à la médiathèque Lucien Deschamps.

Retrouvez l'artiste sur <https://philippevigier-art.com/>





CHAMPNIERS

...

Samedi, j'peux pas,
j'ai marché
à Champniers !



Pour promouvoir son marché local, les élus et les commerçants ont distribué des sacs de courses réutilisables lors du marché gourmand de décembre.

2000€
récoltés

Téléthon 2020

Malgré la crise sanitaire, près de 2 000 € ont été récoltés pour le Téléthon grâce aux dons d'associations de Champniers et de particuliers. La vente de décorations de Noël confectionnées par les enfants des centres de loisirs et la collecte en ligne y ont également contribué. La somme a été remise à la coordination du Téléthon.



De gauche à droite : Thierry Desmoulins, élu référent du Téléthon, Vanessa Pronchery, Alain Gaschet et Michel Billard, élus à la vie associative et sportive.

Le photographe Chaniéraud, Luc Moleux, a sillonné la ligne de chemin de fer « Angoulême Limoges » en arrêt depuis 2018. Son exposition éloquente, composée de 42 photos, retrace une année passée sur les rails. Il exposera à Ruelle dans le courant du second semestre 2021.







**Votre adjointe
à la culture,
Christiane
Chabaud**

● ● ●
AVRIL

EXPOSITION

Créations de l'artiste peintre, sculpteur Kegrea

Jusqu'au dimanche 11 avril

Espace d'exposition Jeanne Petit - Médiathèque Lucien Deschamps

Ce jeune artiste plasticien Angoumoisain travaille à la collecte de traces, de documents de différentes natures, de photographies de lieux, de personnes devenues invisibles. C'est un travail d'ethnologie, d'archéologie contemporaine qui se traduit en installations, en peintures ou sous toute autre forme créatrice.

THEATRE

Compagnie Juste Nez - La Valise de Mémé

Mercredi 7 avril | 10h et 16h

Salle des fêtes du Bourg | Théâtre jeune public | 50 minutes

Représentation ouverte seulement aux écoles.

Zazou, a appris à aimer la poésie grâce à sa mémé Paulette. « La valise de Mémé » est une version musicale et acoustique, dans laquelle Zazou poursuit sa ballade poétique et familiale. Elle est accompagnée au son de l'accordéon rouge du « P'tit Jeannot » qui colorie ses poèmes et donne le « La » à la chansonnette...

Compagnie Rêvolante - Les malheurs de Sophie

Samedi 17 avril | 16h

Salle des fêtes du Bourg | Théâtre jeune public | 50 minutes

Dans un château de la campagne française du Second Empire, la petite Sophie de Réan, quatre ans et haute comme trois pommes, ne sait plus quoi inventer pour se distraire les après-midis. Alors pour passer le temps, elle fait des bêtises. À chaque fois qu'elle a une nouvelle idée, ça finit mal. Sophie est vraiment incorrigible ! Incorrigible, oui, pour notre plus grand plaisir.

Nathalie Le Boucher - Brunette & les 3 ours

Samedi 29 avril | 10h

Salle des fêtes du Bourg | Théâtre jeune public | 50 minutes

Brunette est au fond du jardin, elle boude dans son coin. Soudain, au-dessus de sa tête, un oiseau. Il s'envole vers le bois. Brunette le suit et s'aventure là où elle n'a pas le droit d'aller... Et la voilà qui joue avec une minuscule fleur de mousse, converse avec molo-molo l'escargot ou s'agrippe à un énorme bol de soupe... Tandis que dans le lointain résonnent les pas joyeux de la famille ours... Dans cette version personnelle de Boucle d'or, la conteuse-danseuse explore et joue avec les formes, les tailles, les volumes et les rythmes.



Compagnie Juste Nez



Compagnie Rêvolante



Nathalie Le Boucher

Exposition Frédéric Boirie



● ● ●
MAI

EXPOSITION Peintures Frédéric Boirie

Du 1^{er} au 16 mai

**Espace d'exposition Jeanne Petit
Médiathèque Lucien Deschamps**

Artiste peintre professionnel, Frédéric Boirie a bénéficié des conseils professionnels de l'artiste peintre impressionniste Richard Gauduchon de Marthon. Curieux de tout, sa peinture plutôt réaliste colorée et lumineuse s'aventure entre paysages divers et portraits.

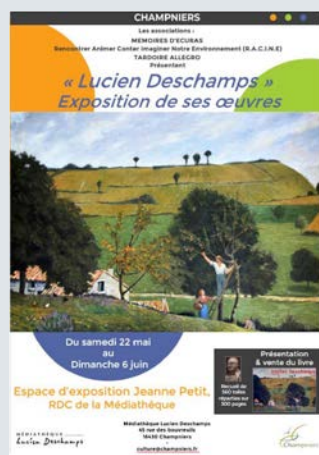
EXPOSITION

Lucien Deschamps, artiste-peintre

Du samedi 22 mai au 6 juin

**Espace d'exposition Jeanne Petit
Médiathèque Lucien Deschamps**

Présentation / Vente - Recueil de ses œuvres
À l'initiative de trois associations locales : Mémoires d'Ecuras - Rencontrer Animer Conter Imaginer Notre Environnement (R.A.C.I.N.E) - Tardoire Allegro.
L'œuvre de Lucien Deschamps, si abondante qu'on ne peut en connaître la véritable ampleur, rend hommage à cette ruralité laborieuse où les gestes du quotidien des hommes et des femmes apparaissent avec force, réalisme et simplicité.



Exposition
Lucien Deschamps



Exposition
Atelier des Chauvauuds

Le maintien des activités culturelles sera lié à l'évolution des conditions sanitaires et aux réglementations en vigueur.

● ● ●
JUIN



THEATRE

Liberté, égalité c'est affiché
Metteur en scène Cyril Sardin

Mardi 1^{er} juin | 20h

Salle des fêtes du Bourg | 30 minutes

Cette pièce est écrite par un collectif de comédiens de la Résidence des Côtes de Saint-Cloud (ADAPEI Charente).

Dans une société totalitariste, Maître Gougard, un homme puissant mène une politique stricte grâce à un outil de communication tentaculaire. L'œil et la serrure, le seul journal autorisé par le système, s'affiche dans les médias mais surtout sur les murs de la ville et propage consignes, droits et devoirs aux citoyens dociles. Cette propagande opaque et répressive est soutenue par une milice solide. Cette monarchie déguisée est à l'apogée de son règne et rien ni personne ne saura les renverser.

Inspiré du travail de Philippe Florant | Scénographie de Face Cachée

EXPOSITION peintures

Atelier des Chauvauuds
**Espace d'exposition Jeanne Petit -
Médiathèque Lucien Deschamps**

L'association assure la sensibilisation aux arts plastiques pour tous les publics. Elle propose de découvrir les créations de ses adhérents.

L'Atelier des Chauvauuds participera à la Fête de la Musique, **le samedi 19 juin**, avec une exposition sur le thème de la musique.

● ● ●

Service culturel | Sylvain Dubois
culture@champniers.fr |
05 45 69 48 23 | 06 60 74 74 31

LA VIE DE LA CITÉ



« Faites le mur »

La municipalité souhaite investir les différents hameaux de la commune en proposant des événements culturels et artistiques. En ce sens, un projet de circuit de murs peints a été pensé. Il sera constitué d'une dizaine de créations, réparties dans les hameaux.

La réalisation de ces peintures sera confiée à deux artistes locaux : Face Cachée et Kegrea.

Le projet sera échelonné sur cinq années, à raison de deux murs par an. Pour chaque réalisation, un événement sera organisé pour inaugurer le mur. Les créations des artistes seront produites en lien avec le patrimoine communal, voire celui du hameau choisi.

Le circuit sera mis en avant lors des Journées Européennes du Patrimoine. Un recueil sera produit, avec le plan, les créations et les différents lieux.

Pour cela, une sélection de murs répartis sur l'ensemble de la commune et assurant un circuit pertinent est en cours de réalisation.

Les élus ont débuté une sélection, comprenant des murs communaux et des murs privés.

En amont des réalisations, une convention sera rédigée avec les propriétaires des murs concernés.

D'autre part, la commission culture, ainsi que les usagers souhaitant participer au projet, se réuniront pour valider les maquettes, présentées par les artistes.

Si vous souhaitez participer au projet et proposer votre mur, n'hésitez pas à contacter le service culturel au 06 60 74 74 31 ou culture@champniers.fr.



Le service culturel propose tous les quinze jours sur la chaîne YouTube de la ville, une série de lectures imagées. Pour écouter et voir les albums pour enfants, abonnez-vous dès à présent !

Rendez-vous sur YouTube, tapez « Ville de Champniers » dans la barre de recherche, abonnez-vous et découvrez tous les nouveaux coups de cœur du service culturel.





Votre adjoint à la vie associative et au sport
Michel Billard



LA VIE DE LA CITÉ



Associations Sportives

37 081€
45% de l'enveloppe



Autres

15 890€
20% de l'enveloppe



Associations Culturelles

20 700€
25% de l'enveloppe



Appels à projets

8 329€
10% de l'enveloppe

Subventions aux associations

Les dossiers de demandes de subventions ont été étudiés lors de la réunion de travail du 5 janvier 2021, puis instruits par les services administratifs communaux et examinés par la commission finances du 14 janvier 2021 avant d'être validés par le conseil municipal du 3 février 2021.

Le montant des subventions votées est identique aux quatre dernières années soit 82 000 €.

Le maintien des activités sera lié à l'évolution des conditions sanitaires et aux réglementations en vigueur.

Les manifestations sportives et associatives

La Fête du Sport et des Associations, nouvelle version

2021, marque un tournant pour la manifestation. Auparavant dédiée aux enfants, cette édition sera **ouverte à tout public**. Les associations communales, sportives, culturelles, solidaires... seront réunies autour d'une même manifestation ludique, festive et de partage.

Le samedi 12 juin 2021 de 14h à 19h sur le site du complexe sportif et du stade des Cloux, vous découvrirez toute la richesse de notre tissu associatif. Vous pourrez participer aux différentes animations, découvrir le panel d'activités et le cas échéant, faire un choix pour vous inscrire auprès de l'une d'elles pour la rentrée prochaine.

Et retrouvez... Les Traces de Champniers

Le dimanche 27 juin 2021, 3 courses, 3 randonnées pour sillonner Champniers.

La Fête du Sport et des associations

- **S'initier**
- **Découvrir**
- **S'inscrire**



Pour plus d'informations, contactez la cellule Sports au 05 45 90 57 26



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Nouveau au marché

Bienvenue

Emmanuel Bonnier, éleveur de porcs noirs gascons en plein air, rejoint le marché du samedi matin sur la place de l'église.

Il propose un large choix de : rôtis, grillades, escalopes, côtes filet/ échine, saucisses, boudins noirs... à découvrir sur votre marché !



Emmanuel Bonnier

La Grange Maubâtie

16410 TORSAC

06 75 66 64 61

bonniermanu16@gmail.com



**Votre adjoint à l'urbanisme
et la stratégie territoriale
Laurent Boschetto**



Modification du Plan Local d'Urbanisme - PLU

Le Plan Local d'Urbanisme a besoin d'évoluer pour s'adapter aux besoins exceptionnels, sans pour autant remettre en question sa forme générale.

La modification du PLU, en cours, en collaboration avec GrandAngoulême apportera quelques adaptations qui porteront principalement sur les éléments suivants :

- Le règlement applicable à la zone d'artisanat et d'industrie (UXi) du secteur des Chauvauds et de Fontanson, pour des usages d'implantation à destination d'établissement d'enseignement, de santé et d'action sociale en lien avec le projet « Airbus »,
- Deux changements de zonage de parcelles situées rue des Bouvreuils et à Viville.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LE MOT DU MAIRE

Comme nous nous y étions engagés, l'attractivité de notre cœur de bourg et le développement des commerces de proximité sont dans les priorités de notre mandat. C'est avec cette volonté que j'ai sollicité les services de l'Etat en vue de bénéficier d'un accompagnement financier pour réaliser des travaux d'aménagement sur la place de l'église.

Nous avons mandaté le cabinet d'architecte Dodeman, qui étudie actuellement le projet de restauration de notre église, afin d'obtenir un ensemble plus harmonieux.

A travers ce projet, la municipalité souhaite favoriser l'accueil et le maintien de commerces autour de la place, mais également développer le marché hebdomadaire du samedi matin qui connaît un regain d'activité depuis quelques mois.

Aussi, en lien logique avec ces travaux, la commune explore les possibilités de renforcer l'offre commerciale de proximité pour affirmer une identité d'un centre-bourg actif, souhaitée de tous.

Michaël Laville



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet d'aménagement de la place de l'église

Le programme d'aménagement de la place de l'église s'articule autour des principes suivants :

- Limiter l'impact visuel et préserver l'aspect végétal du site, en proposant une partition entre le stationnement quotidien et stationnement événementiel et en mettant en valeur les plantations hautes ;
- Favoriser les connexions piétonnes pour renforcer les liens dans le cœur de bourg ;
- Modifier l'éclairage public et les bornes électriques ;
- Démolir les jardinières et déplacer le monument aux morts ;
- Reprendre les réseaux sur toute la zone du chantier ;
- Mettre en place des éléments de sécurité pour répondre aux normes Vigipirate.



**Votre adjoint
aux travaux
et qualité des
réseaux
Didier Ducongé**



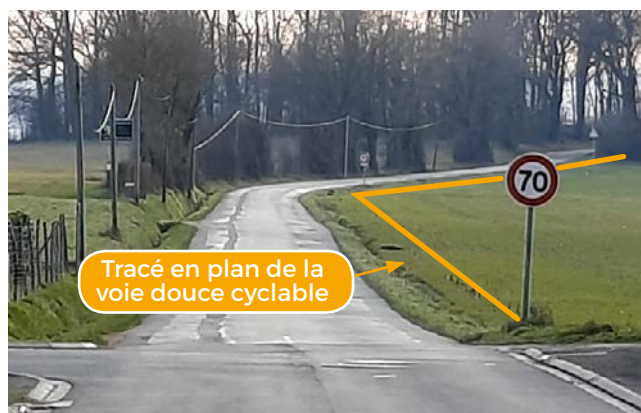
**Votre conseiller
municipal
Samuel Derais**

Un terrain de Bike Cross pour les amateurs de sensations fortes

Sous l'impulsion de plusieurs jeunes Chaniérauds en recherche de sensations, la commune met à disposition une parcelle de 800 m² pour la création d'un parcours de cross. Le Bike Cross sera aménagé au lieudit « *Les Coutrelles* », situé entre Viville et la Grange à Pillorget et accueillera uniquement les VTT. Cet équipement devrait être opérationnel dès le printemps 2021.



Terrain de Bike cross réalisé lors de la Fête du Sport



Réalisation d'un cheminement doux dans la rue des Cerisiers

Une voie douce, pour cyclistes et piétons, reliant le nouveau giratoire à côté de Géant Casino et Lansac, sera aménagée au cours du second semestre dans la rue des Cerisiers. La chaussée, quant à elle, sera entièrement reprise.

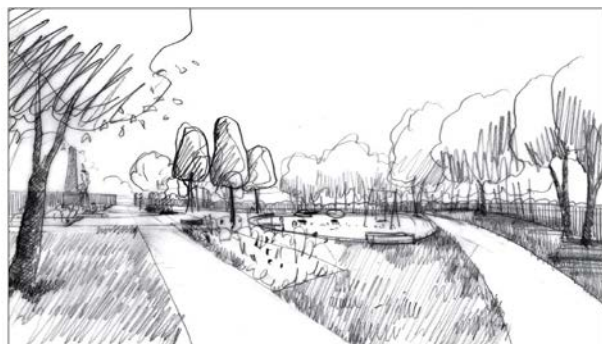


Jardin du Souvenir

Permettre et promouvoir l'exercice du devoir de mémoire en créant un espace public accessible à tous, telle est l'ambition portée par les élus qui se proposent de localiser ce nouvel aménagement à proximité du cimetière.

En effet, ce lieu, par son patrimoine arboré, son emplacement en promontoire à proximité du centre-bourg et par la disponibilité du stationnement présent à proximité, se prête particulièrement à la réalisation du projet.

Concomitamment à la réalisation du réaménagement de la place de l'église, la commune a souhaité saisir l'opportunité d'agencer ce site pour mettre en valeur le monument aux morts, mais aussi pour garantir une meilleure accessibilité, sécurité et tranquillité lors des cérémonies de commémorations. Les associations locales d'anciens combattants, associées à cette démarche, y ont souscrit unanimement.



Ouvert à tous, cet espace mémoriel sera accessible aux usagers du cimetière qui y trouveront la possibilité de se rassembler et de s'y recueillir en marge des obsèques ou lors de leurs visites.

Le projet s'adaptera aux potentialités du site et s'articulera autour des principes suivants :

- La mise en place d'une nouvelle statue suite au récent accident ;
- La création d'un cheminement et d'une esplanade autour du monument ;
- La valorisation du panorama ;
- La polyvalence du lieu pour tous, en proposant un espace de jardin public ;
- La sécurisation par la mise en place d'une clôture.

Pour ce dossier une demande de soutien financier a été adressée à l'Etat, suite à la réunion du conseil municipal du 3 février 2021. Ces travaux et ceux de la place de l'église seront réalisés simultanément selon le calendrier retenu.



L'entretien des chemins ruraux

Une classification des chemins de la commune (environ 90 km) est en cours de réalisation pour en définir 3 niveaux d'entretien. Des échanges avec nos agriculteurs et les utilisateurs (randonneurs, VTT...) permettront de les déterminer :

- Niveau 1 > Chemins les plus empruntés (réseau structurant) ;
- Niveau 2 > Chemins du réseau secondaire ;
- Niveau 3 > Chemins peu fréquentés voire à abandonner.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Votre adjointe à la transition écologique
Édith Kandel Bouchaud



Distribution de guides et de gourdes aux agents municipaux par Michaël Laville, maire, Édith Kandel Bouchaud, adjointe, les élus de la commission transition écologique et Claire Morel, agent référente à la transition écologique



Démarche éco-responsable, Champniers s'engage

Après un travail en commission, les agents municipaux ont reçu le livret « Être un agent éco-responsable au quotidien », accompagné d'une gourde isotherme.

Le document d'une douzaine de pages, agrémenté de conseils et astuces, décrit des gestes simples à effectuer au quotidien sur son lieu de travail pour réduire, de manière significative, les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.



- Eteindre les appareils électriques quand ils sont inutilisés ;
- Fermer le robinet le temps de se laver les mains ;
- Utiliser le papier usagé comme brouillon ;
- Privilégier le co-voiturage...



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Nids de frelons asiatiques

Pour pallier à la recrudescence du frelon asiatique, et préserver la sécurité publique, l'équipe municipale envisage d'aider financièrement au coût de destruction des nids. Le projet de délibération propose une participation à hauteur de 50 % du montant de la facture, plafonnée à 40 €. L'enveloppe allouée à ce soutien sera de 1 500 € pour 2021.



CHAMPNIERS

"Les prés de l'or"

À partir de
juin 2021

37

LOGEMENTS
NEUFS

à louer

Les tarifs indiqués sont
hors charges

bdebaud@logelia.fr

06 20 13 20 24
05 45 38 66 00

20 logements tout public

5 pav. T4 de 91m² (535€)

3 appart. T2 de 55m² (275€)

5 appart. T3 à partir de 74m² (entre 369€ et 444€)

7 appart. T4 à partir de 86m² (entre 442€ et 555€)

Places de stationnement - Jardin potager partagé -
Panneaux solaires en autoconsommation - Salle
commune - Aire de jeux - Offre SFR Internet Illimité inclus

17 logements réservés aux séniors retraités de la CARSAT

7 pav. T3 de 76m² (450€)

4 appart. T2 à partir de 44m² (entre 255€ et 273€)

6 appart. T3 à partir de 74 m² (entre 370€ et 444€)

Conçus avec des ergothérapeutes - Adaptés aux
Personnes à Mobilité Réduite - Volets roulants motorisés -
Renforts de douche - Barres de maintien aux WC -
Équipements électriques intelligents



Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes installés sur la commune depuis septembre 2019, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Rendez-vous sur la page internet <https://www.mairie-champniers.fr/accueil-des-nouveaux-habitants/>.

Complétez et renvoyez le questionnaire réalisé à votre attention ou contactez votre mairie au **05 45 69 88 98**.

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer lors de la cérémonie qui se tiendra en novembre prochain.



APPEL À CANDIDATURE

La municipalité projette de mettre en relation ses habitants en partageant un lopin de terre !

Vous souhaitez cultiver un potager mais le jardin vous manque ?

Vous avez un potager mais le temps ou l'envie vous manque ?

Faites-vous connaître auprès des services de la mairie !

Contactez l'accueil au 05 45 69 88 98 ou par mail courriel@champniers.fr.

L'objectif est de créer du lien entre les habitants, toutes générations confondues, en offrant à tous l'opportunité de partager et de manger sainement les produits chaniérauds.

Compostage



Les objectifs de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) obligent l'ensemble des citoyens à trier leurs biodéchets. GrandAngoulême a débuté en 2018 le déploiement de sites de compostage public. Cessites permettent aux habitants ne disposant pas de jardin, de trier leurs biodéchets en les valorisant par compostage sur des sites dédiés sur l'espace public.

La part de biodéchets (déchets compostables) représente 48 % des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) selon l'étude réalisée en 2020 par GrandAngoulême.

Sur Champniers, le site des Prés de l'Or a été équipé en 2019. D'autres lieux d'implantation sont actuellement à l'étude.

Par ailleurs, afin de garantir la pérennité des sites, GrandAngoulême en assure la gestion et l'entretien en régie. L'équipe sera prochainement renforcée avec le recrutement d'un second maître-composteur.

Des consignes simples pour un bon fonctionnement

Les habitants sont invités à venir déposer leurs biodéchets dans le bac du milieu : le bac d'apport.

Ils peuvent également recouvrir leurs biodéchets par du broyat (des branches broyées) qui se trouve dans un bac dédié. Le broyat apporte de la matière sèche et de l'oxygène au compost, ce qui favorise sa décomposition.

Ensuite, GrandAngoulême se charge du reste.

Le maître-composteur visite régulièrement les sites. Lorsque le bac d'apport est plein, la matière est transférée dans le bac de maturation où le compost mûrit pour une distribution et utilisation future.

Renseignements sur
<http://www.pluspropremaville.fr/>

Tourisme

Du trésor à l'exceptionnel, le pays d'Angoulême se partage

Nos trésors cachés se dévoilent au travers un programme de visites commentées où l'exceptionnel devient accessible.

- Trésors de papier : une maison, un séchoir et un moulin... 3 hauts lieux de l'histoire papetière en Charente.
- Trésors de pierres : de Logis aux jardins exceptionnels jusqu'en haut de la tour où naquit Marguerite d'Angoulême, des trésors de pierres qui élèvent le territoire en Pays d'Art et d'Histoire.
- Trésors de la nature : de nouveaux circuits, à quelques foulées d'Angoulême, sentiers de randonnée, et sentiers d'interprétation sont proposés à toute la famille.



INITIATIVE

Les professionnels de santé

De novembre 2020 jusqu'à fin février 2021, les professionnels de santé de Champniers et de Brie se sont associés pour organiser un site de tests Covid-19 dans les annexes de l'Espace Paul Dambier.

Les professionnels se sont relayés deux demi-journées par semaine pour dépister la population. Ainsi, près de 1 000 personnes ont pu bénéficier du dispositif mis en place.

La municipalité remercie vivement les professionnels de santé pour cette initiative.



agenda



Le maintien des activités sera lié à l'évolution des conditions sanitaires et aux réglementations en vigueur.

AVRIL

27/03 > 11 EXPOSITION

Créations de l'artiste peintre, sculpteur - Kegrea
Espace d'exposition Jeanne Petit
Médiathèque Lucien Deschamps

17 THEATRE

16h - Compagnie Rêvolante | Les malheurs de Sophie
Salle des fêtes du Bourg | Théâtre jeune public | 50 minutes

29 THEATRE

10h - Nathalie Le Boucher | Brunette & les 3 ours
Salle des fêtes du Bourg | Théâtre jeune public | 50 minutes

MAI

1 > 16

EXPOSITION Peintures

Frédéric Boirie
Espace d'exposition Jeanne Petit
Médiathèque Lucien Deschamps

22 > 6/06 EXPOSITION

Lucien Deschamps, artiste-peintre
Espace d'exposition Jeanne Petit
Médiathèque Lucien Deschamps

20 > 24 FRAIRIE

Fête foraine de Pentecôte
Esplanade de la salle des Fêtes du Bourg

JUIN

1^{er} THEATRE

20h - Liberté, égalité c'est affiché | Metteur en scène Cyril Sardin
Salle des fêtes du Bourg | 30 minutes

12 SPORT

Fête du Sport et des Associations
Complexe sportif

19 FETE DE LA MUSIQUE

16h/01h
Concerts - Graff - Expos
Bourg de Champniers - Multi-sites

21 > 4/07 EXPOSITION

Peintures - Atelier des Chauvauds
Espace d'exposition Jeanne Petit -
Médiathèque Lucien Deschamps

27 SPORT

Les Traces de Champniers
Départ Complexe sportif



- > **Dentistes - Cabinet médical**
M-A. Triki-Fradin/
G. Jacqmin/E. Jacqmin
05 45 69 90 91
- > **Infirmières à Domicile**
Angélique Aouar - 06 32 22 70 10
Hélène Camy - Che - 05 45 69 08 08
- > **Masseurs - Kinésithérapeutes**
Dorine Vigier - 07 67 79 58 12
Magali Lavaud - 07 81 77 65 29
- > **Médecins Généralistes**
Cabinet médical
E. Fèvre/A. Deloor Demay
O. Quellard
05 45 69 91 00
- > **Naturopathe - Iridologue**
Nadine Le Bihan - 07 69 55 10 77
- > **Orthophoniste**
Isabelle Vriet - 05 45 92 06 88
Virginie Guerineau - 06 59 43 32 12
- > **Ostéopathe**
Aurélié Pitault - 05 45 90 83 87
- > **Pharmacie Mappa (Bourg)**
05 45 69 93 60
- > **Pharmacie Richez (Géant Casino)**
05 45 68 22 79
- > **Sophrologue - Relaxologue**
Marie Lairaud - 05 45 92 03 03
- > **Vétérinaire Catherine Vezzosi**
05 45 20 36 66

URGENCES

Général	112
Pompiers	18
SAMU/SMUR/ Urgence Médicale	15
Police Secours	17
Violences faites aux femmes	3919
Gendarmerie	
Angoulême	05 45 37 50 00
Pharmacie de garde	3915

> **Correspondant de presse**
Charente Libre - Gérard Mathé
06 75 65 88 91
mathe.gerard@neuf.fr

MAIRIE DE CHAMPNIERS

1, rue des Grives Musiciennes 05 45 69 88 98
courrier@champniers.fr
www.champniers.fr
Fb - @mairiedechampniers.fr

PÔLE ADMINISTRATIF et CULTUREL

- > **Accueil/État civil/Secrétariat**
05 45 69 88 98
- > **Titres d'Identité**
05 45 69 48 25
- > **Police municipale**
05 45 69 77 07 ou 06 60 74 75 48
- > **Finances/Assurances/Marchés publics**
05 45 69 77 06
- > **Ressources Humaines**
05 45 69 48 22
- > **Élections/Conseil municipal/CCAS**
05 45 69 77 05
- > **Communication**
05 45 69 77 08 ou 06 15 04 12 94
- > **Médiathèque/Médiation culturelle**
05 45 69 48 24 ou 06 60 30 79 13
- > **Responsable culturel**
05 45 69 48 23 ou 06 60 74 74 31

PÔLE ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION SPORT

- > **Comptabilité/Scolarité/Toboggan Péricolaires**
05 45 68 30 25
- > **Tobopouce : RAM et LAEP**
05 45 68 71 62
- > **CMJ/Trampoline/Eldor'Ado/Cellule Sports**
05 45 90 57 26

SERVICES TECHNIQUES et AMÉNAGEMENT

- > **Secrétariat/Comptabilité**
05 45 95 08 22
- > **Logistique/Animations/Manifestations**
06 60 74 75 36
- > **Urbanisme/Politique foncière/ERP**
05 45 69 48 20

API Restauration

- > **Restauration scolaire et portage des repas**
Secrétariat Laëtitia Pons
Bureau à Puy de Nelle
06 24 37 24 89

OMEGA (Médiation sociale)

- > 05 45 38 69 83

FÊTE DE LA MUSIQUE



SAMEDI
1
JUIN

service culturel

Renseignements

culture@champniers.fr



 @mairiedechampniers

www.mairie-champniers.fr

CHAMPNIERS

Abonnez-vous
SUIVEZ-NOUS

<https://www.mairie-champniers.fr/>



YouTube

